



UBIFRANCE
ET LES
MISSIONS ÉCONOMIQUES

www.ubifrance.fr

Les CONSEILLERS DU COMMERCE EXTERIEUR au ROYAUME-UNI,
la MISSION ECONOMIQUE UBIFRANCE LONDRES organisent le

2^{eme} GRAND PRIX V.I.E Royaume-Uni 2010



CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX :
Le 9 septembre 2010 à Londres
à l'occasion du dîner de gala des CCEF



Les objectifs de cette initiative sont :

Récompenser les meilleures expériences V.I.E de 2009 - 2010

Mobiliser les filiales françaises au Royaume-Uni sur l'intérêt de la formule du V.I.E pour leur activité

Qui peut participer?



Tous les V.I.E en poste au Royaume Uni au 1^{er} novembre 2009.
La participation au Zeme Grand Prix V.I.E Royaume-Uni est gratuite, pour les V.I.E comme pour les entreprises ou les entités qui les accueillent.

Quels sont les prix?

Deux lers prix pour les catégories PME et GRAND GROUPE seront attribués d'un montant de 1 000 € par V.I.E primé.

Comment participer?

Les V.I.E devront présenter un dossier unique (un seul document papier ou word) à remettre avant le 10 juillet 2010 par e-mail à vie.ru@ubifrance.fr ou par courrier à :

Mission Economique UBIFRANCE Londres,
Emmanuelle MENDY,
French Trade Commission Ubifrance - French Embassy,
Haymarket House 28-29 Haymarket,
London SW1Y 4SP

Les V.I.E peuvent concourir dans une des deux catégories suivantes :

- PME
- GRAND GROUPE

LE DOSSIER COMPORTERA ENTRE 4 À 5 PAGES ET S'ARTICULERA OBLIGATOIREMENT DE LA FAÇON SUIVANTE :

○ Résumé (1 page)

Cette partie consiste en une synthèse présentant les points forts de votre dossier.



○ Présentation de l'entreprise et de la mission du V.I.E (1 page)

Cette partie descriptive devra démontrer une bonne compréhension des activités de la société mère, de sa stratégie sur le Royaume Uni, du rôle de la structure locale, et de votre mission.

● Action du V.I.E (2 pages)

Cette partie permet d'apprécier l'apport direct du V.I.E à l'entreprise. Une attention particulière sera apportée aux critères objectifs permettant de mesurer votre contribution.



● Appréciation par la structure d'accueil (1/2 page)

L'entreprise ou l'entité d'accueil fournira une appréciation du V.I.E et de son action sur son activité concernée.

● Souhait d'utilisation du prix (1/2 page)

Cette partie permettra au V.I.E de faire part au jury de ses intentions concernant l'utilisation du prix.



● Qui sont les membres du jury?

Le jury sera composé de membres de la section des CCEF (Conseillers du commerce extérieur de la France) Royaume-Uni et de la Mission Economique Ubifrance Londres.

● Comment se déroule la sélection ?

● Les dossiers seront étudiés en fonction des critères suivants :

- Performance au sein de l'organisation
- Degré d'initiative
- Appréciation du tuteur
- Souhait d'utilisation du prix

Chaque partie du dossier sera également notée en fonction de la qualité du contenu, de sa clarté et de sa présentation.

● 3 dossiers seront retenus pour chaque catégorie

● Les candidats sélectionnés seront invités à présenter leur dossier devant le Jury (date à confirmer)



Quand aura lieu la remise des Prix V.I.E?



La remise des prix aura lieu lors d'une
cérémonie officielle organisée à Londres
le 9 septembre 2010
à l'occasion du dîner de gala des CCEF

Elle se tiendra en présence de l'ensemble des CCEF, des 2 V.I.E primés et de leurs tuteurs
au sein des entreprises d'accueil.

Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à contacter:

Mission Economique UBIFRANCE Londres
Emmanuelle Mendy
French Trade Commission Ubifrance - French Embassy
Haymarket House 28-29 Haymarket
London SW1Y 4SP
vie.ru@ubifrance.fr